

Le Président

DREAL - VERPN	
ARRIVE LE	N° /
2 7 MAI 20	14-1060
Le chef de service	
CEMAP	
PEREEN VA	X-1 V. Ban
COPIE	
CIRCULATION	
AUTRE	

Madame Véronique BARTELEMY

DREAL LIMOUSIN
VERPN-GVRN
22 Rue des pénitents blancs
87032 LIMOGES Cedex

Limoges, le 20 mai 2014

Réf: 2014/SSLIA/802

Dossier suivi par : Jérôme HERTZOG

Référent SPPA – Aéroport International de Limoges

Tel: 05.55.43.30.26

Lettre recommandée avec accusé réception

Objet : Demande d'autorisation de prélèvement d'espèces protégées sur l'emprise de l'aéroport de Limoges Bellegarde

Madame.

Conformément à l'arrêté du 10 avril 2007 relatif à la prévention du péril animalier sur les aérodromes, notamment l'article 9, et en accord avec les dispositions du code rural dans ses articles L211-20 et L211-22 ainsi que l'article L411-2 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser une demande de dérogation pour la destruction par tir sans quotas de spécimens concernant les populations d'espèces protégées interférant avec la circulation aérienne dans l'environnement de l'aéroport de Limoges Bellegarde (liste des espèces concernées en pièce jointe) pour une période quinquennale de 2014 à 2019.

Afin d'instruire cette demande, vous voudrez bien trouver les divers éléments qui ont constitué le dossier lors des demandes de dérogation pour l'année 2013 (arrêté pris par vos services en pièce jointe) :

- <u>Demandeur :</u>

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute Vienne, en sa qualité d'exploitant de l'Aéroport de Limoges Bellegarde.

.../...

• <u>Matériels de tir</u> : conforme aux dispositions de l'arrêté du 10 avril 2007 (liste du matériel en pièce jointe).

Devenir des oiseaux abattus :

L'enlèvement des dépouilles des animaux abattus est assuré par :

Société d'équarrissage SARIA Industries Sud Est Route de la Souterraine 23800 DUN LE PALESTEL

Compte rendu des opérations :

Une synthèse annuelle des actions d'effarouchement du Service de Prévention du Péril animalier (SPPA) est envoyée à la Direction de la Sécurité de l'Aviation civile Sud (DSAC Sud).

Pièces jointes :

- 3 dossiers de demandes d'arrêté préfectoral espèces protégées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre LIMOUSIN